EPREUVE DE PRESENTATION DE PROJET

ENS: LYON

Coefficient 4

MEMBRES DE JURYS : F. DUPONT DE DINECHIN, N. GARNIER, V. GUIRAL, JC SIKORAV, G. VIDAL

Le but de cette épreuve est de révéler la curiosité scientifique du candidat. Il est donc attendu soit un travail de recherche, soit un travail de synthèse ayant un caractère novateur. Ce travail doit impérativement comporter un aspect bibliographique vérifiant l'originalité du sujet et le situant dans son contexte scientifique.

Le travail est présenté sous la forme d'un rapport écrit et d'une soutenance orale avec éventuellement projection de transparents ou d'une présentation informatique.

Le rapport écrit doit être une présentation personnalisée de la problématique, des travaux préexistant, de la démarche proposée, des résultats obtenus, puis des perspectives amenées par ces résultats. Pour des sujets très pointus, il faut chercher à faire une introduction générale et expliquer les termes scientifiques employés pour rendre la lecture facile à un non spécialiste. En aucun cas ce rapport ne sera une simple copie de rapport de stage ou de projet réalisé par le candidat dans le cadre de sa scolarité.

La présentation orale du projet doit être un exposé succint et pédagogique du travail de recherche effectué. Il est important de bien distinguer la partie bibliographique de la partie relative au travail personnel du candidat.

À l'issue de la présentation orale (au maximum 15 min) le jury pose des questions pouvant référer directement au sujet traité, mais aussi des questions scientifiques générales pour vérifier le niveau de connaissances du candidat.

En ce qui concerne l'informatique, le développement d'un logiciel est encouragé s'il possède une dimension de recherche comme évoqué ci-dessus. Il n'est pas obligatoire. Il ne dispense pas d'une étude bibliographique.